



Formation

Composter des grosses quantités de biodéchets (+ de 10t) en gestion de proximité : principes, atouts et limites

6 novembre 2018

Pontaurmur (Puy-de-Dôme)

10h- 17h

Face au regroupement des cantines scolaires, face aux problèmes des quantités des commerçants-restaurateurs, des gros producteurs de biodéchets, des obligations des collectivités...quelles réponses en matière de gestion de proximité des biodéchets?

Cette journée vise l'exploration des solutions adaptées à chaque contexte à partir de visites de sites gérants plus de 10 t/ an de biodéchets avec des solutions de gestion de proximité sans transport et pour des volumes inférieurs à 52t/an.

PROGRAMME

- ◆ Présentation et visites de sites de compostage, en présence de Claude Archaud du Sictom Pontaurmur Pontgibaud :
 - Site mutualisé de Pontaurmur (63380) Lycée, maison de retraite et collège : 12t/an
 - Site de compostage du supermarché "Super U" à Saint Georges-de-Mons (63780) : 10 t /an de biodéchets.
 - Ecole primaire de Saint Georges-de-Mons (63780): 9 à 10t/an
- ◆ Le cadre réglementaire en matière de compostage de biodéchets, Jean-Louis Darmet, RCC AURA
- ◆ Critères pour l'aménagement et la gestion des grosses quantités, dynamique d'un projet collectif, Pierre Feltz, formateur.
- ◆ Mise en perspective de ces visites de site au regard de deux autres expérimentations en Auvergne Rhône-alpes:
 - La banque alimentaire de Savoie (+ de 50t/an), Jean-Louis Darmet
 - Le Centre Hospitalier d'Ambert, Programme Organicité©, Communauté de communes Ambert Livradois Forez : 25-30t/an

Connaissances et compétences visées

- les conséquences techniques pour les grosses quantités de biodéchets : les critères à prendre en compte pour l'aménagement d'un site et pour sa gestion (pesées, déplacement de la matière jusqu'aux bacs, broyage préalable au compostage de la matière fraîche, brassage, mécanisation, transferts de bacs, ...).
- les contraintes sanitaires et réglementaires, le cadre juridique
- Les questions d'équilibre économique, le ou les financements (subventions, vente du compost...)

Les objectifs de cette journée de formation:

- ★ Une mise à jour réglementaire : l'arrêté du 9 avril, les textes sur l'économie circulaire, ses contenus, conséquences et limites
- ★ Compléter la formation initiale des acteurs du réseau sur un domaine pointu grâce aux spécialités de chacun, de notre complémentarité de statuts et d'actions et par le biais d'expertises extérieures
- ★ Favoriser la rencontre des acteurs du réseau lors de ces temps de formation à partir de temps d'échange sur les pratiques
- ★ Valoriser et analyser plusieurs initiatives en Auvergne Rhône-Alpes
- ★ Alimenter la dynamique de réseau par la co-formation
- ★ Développer une logique de projets s'appuyant sur l'écoute des besoins exprimés d'un territoire ou d'un établissement. Les outils (compostage, collecte interne, techniques d'animation...) permettent ensuite la mise en œuvre du projet.

Public : les élus et les chargés missions déchets des collectivités aux prises avec la gestion des biodéchets des restaurateurs et grandes surfaces de leur territoire, les porteurs de projets de solution de compostage pour les grosses quantités (dans les limites de l'arrêté du 9 avril 2018).

Coût de la formation : Inscription obligatoire avant le 15 octobre 2018: [S'INSCRIRE ICI](#)

- Gratuité pour les adhérent(e)s au Réseau Compost Citoyen Auvergne Rhône-Alpes (dans la limite de deux personnes par structure adhérente)
- 90 euros pour les personnes non adhérentes.

Repas sur place en sus (8,80€ à régler au moment de l'inscription)

Contact inscription et modalités pratiques :

Valérie Colin, contact@compostcitoyen-auvergne-rhonealpes.org

06 11 32 58 16

<https://compostcitoyen-auvergne-rhonealpes.org/>

Une feuille de route vous sera remise suite à votre inscription.

Pensez au covoiturage pour vos déplacements !

Pour information, la même formation sera dupliquée en Rhône-alpes en novembre 2018

Un grand merci aux membres du CA du Réseau compost citoyen Auvergne Rhône Alpes fortement engagés dans l'organisation de cette journée.



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ